

Sujet : [INTERNET] BAE : Centrale photovoltaïque "Du Pré Sainte-Croix" (Marolles) - Recommandations SDIS51
De : > j.douine (par Internet) <j.douine@bae-energie.com>
Date : 13/02/2023 à 15:06
Pour : CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>
Copie à : STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>, "patrick.billas@bae-energie.com" <patrick.billas@bae-energie.com>

Bonjour Madame Canduzzi,

Veuillez trouver ci-joint le plan de masse modifié de la centrale photovoltaïque de Marolles.

Ces modifications ont été apportées afin de répondre aux recommandations du SDIS 51 ci-dessous :

- La largeur des pistes devra être portée à 5m ;
- Réaliser une voie de 5m de largeur traversant le parc couvrant au maximum 200m de rangée ;
- Réaliser une réserve incendie conformément au dimensionnement demandé (30m³).

Ces modifications engendrent une baisse de puissance d'environ 970 kWc par rapport à la version déposée fin juillet 2022.

Je vous laisse prendre connaissance de ces éléments et revenir vers moi si vous avez besoin de plans supplémentaires.

Bien Cordialement,

Jacques DOUINE
Chargé de Projets Énergies Renouvelables



EcoParc
2 rue Jean Louis Etienne
57140 Norroy-le-Veneur
06 31 45 02 99
03 87 72 12 74
j.douine@bae-energie.com

— Pièces jointes : —

Avis défavorable SDIS.pdf	117 Ko
2023-02-23_BAE_MAROLLES-Reponse-avis-SDIS51.pdf	1,5 Mo